

APPRENTISSAGE : LES PATRONS VEULENT ENCORE PLUS DE SOUPLESSE !

APPRENTISSAGE : LE PATRON DE LA CPME PARLE AU NOM DE TOUS – ET DE QUEL DROIT ?

Une nouvelle fois, un patron estime avoir tout compris du monde du travail;

Pour lui **c'est trop dur, c'est trop cher, c'est trop de contraintes ...**

François Asselin, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises), parle de l'apprentissage comme d'un fiasco, comme si rien ne fonctionnait du tout, il ajoute qu'il y a trop de contraintes liées à la sécurité. L'apprentissage fonctionnerait moins bien en France que dans d'autres pays. Bien sur cette vision de l'apprentissage est celle des ultra libéraux.

Les politiques menées par les différents gouvernements depuis plus de 30 ans ont tout misé sur la flexibilité et la

souplesse pour les entreprises en stigmatisant le salarié et le code du travail.

Cette perception par les patrons de contraintes vécues comme des freins à l'embauche des apprentis ne résiste pas à l'analyse.

Pour preuve on se souvient du tweet du ministre macron à l'adresse du MEDEF :

« Je compte sur vous pour engager plus d'apprentis. C'est désormais gratuit quand ils sont mineurs » @EmmanuelMacron #uemedef15

Depuis 30 ans les recettes ultra libérales font la démonstration de leur inefficacité mais cela ne tempère en rien les ardeurs des adeptes de la dérèglementation. Le code du travail en fait aujourd'hui les frais.

Les apprentis sont les prochains sacrifiés, ils sont paraît-il trop protégés.

Nous pensons nous que les apprentis ne sont pas assez protégés.

Dans cet article, Monsieur François ASSELIN préconise qu'il faut remettre l'entreprise au cœur de l'apprentissage. Elle y est pourtant de fait, c'est même ce qui différencie la voie de l'apprentissage et de l'alternance avec la voie de l'enseignement classique.

C'est avant tout au jeune que l'on s'adresse quand on parle d'apprentissage, c'est lui qui va aux côtés d'un maître d'apprentissage s'investir dans une formation pratique et qualifiante.

Il n'y a pas une seule sorte d'apprentissage, les voies de l'apprentissage sont multiples, parce qu'il n'y a pas un profil de jeunes mais autant de profils que de jeunes, parce

qu'il n'y a pas un profil d'employeurs, mais autant que d'employeurs, parce que beaucoup de maîtres d'apprentissages aimeraient que les apprentis partagent leurs valeurs, et ce n'est simplement pas possible, parce que nous sommes tous différents, qu'il faut que chacun puisse avancer vers l'autre.

Le discours défaitiste, visant à encore plus de souplesse pour les entreprises renvoie à une rengaine que l'on connaît bien, c'est celle-là même qui nous a été servie pour justifier les licenciements abusifs comme étant la source des futurs embauches par les entreprises.

Monsieur ASSELIN, ne vous permettez pas de parler au nom des entreprises, nous ne partageons certainement pas vos idées rétrogrades et défaitistes.

Voilà encore un combat que nous devons mener face au libéralisme du gouvernement actuel , soutenu par les représentants du patronat petit ou grand.

Ils oublient une fois de plus que l'on parle de l'avenir de notre société, du devenir de jeunes hommes et femmes qu'il ne faut pas sacrifier sur l'autel de la rentabilité des entreprises.

[l'article du CPME](#)

**Après le code du travail, le
Président Macron s'attaque à**

L'apprentissage.

Après le code du travail, le Président Macron s'attaque à l'apprentissage.

Le président de la République donnera le top départ de ces concertations le 12 octobre en recevant un à un les leaders des partenaires sociaux.

Selon la Ministre du Travail, Muriel Pénicaud : "En France, seuls 7 % des jeunes sont en apprentissage. Tous les pays qui ont vaincu le chômage de masse affichent un taux de 15 %, voire 20 %".

Des pistes sont en cours d'exploration :

- faire démarrer toutes les formations en alternance en Septembre.
- Impliquer les branches professionnelles pour la construction des diplômes ou des certifications. Elles devront définir la maquette pédagogique avec l'Education nationale et les critères nécessaires en termes d'organisation.
- faire réagir le patronat puisque les jeunes en demande d'apprentissage arrivent difficilement à trouver des

entreprises

– Appeler les Régions à jouer un rôle important dans la réforme. Laquelle s'attaquera aux circuits de financement trop nombreux. Et aussi aux inégalités des contrats, qui à l'heure actuelle font que selon son âge, un jeune ne touche pas la même rémunération ou les mêmes indemnités de transport.

C'est surtout une bataille culturelle que Monsieur Macron veut livrer, auprès des enseignants, des conseillers d'orientation et surtout auprès des parents, afin de faire évoluer les a-priori sur l'apprentissage. Vaste chantier.

Gros hic dans ces belles déclarations d'intention : les moyens. En effet, ce n'est pas en réduisant les moyens des CFA, via les chambres consulaires qui gèrent un grand nombre d'entre eux, que l'on formera efficacement nos apprentis.

Il faudra d'autre part calmer les ardeurs du patronat qui souhaite réduire encore les droits des apprentis (contrats trop contraignants disent ils...) et conditionne l'embauche de ceux-ci à un "assouplissement" des contrats. Le MEDEF qui a ses entrées à l'Elysée n'en a décidément jamais assez...

Quatre groupes de travail vont être mis en place rapidement, puisque l'état souhaite déposer un projet de loi au printemps prochain.

Souhaitons que ce délai ne soit pas trop court et que de réelles propositions constructives seront proposées. On peut rêver...

[Le dossier des Echos](#)

Concertation sur l'Insertion professionnelle des jeunes

Sans projet, sans ambition, sans financement : juste un baroud d'honneur !

La ministre du Travail, non contente d'avoir porté une loi perfide passée en force à coups de 49.3, contre l'intérêt général de la population, convoque mardi 4 octobre 2016 les partenaires sociaux et les organisations de jeunesse, en vue d'une concertation sur l'insertion professionnelle des jeunes.

La CGT n'est pas dupe. Cela sent le baroud d'honneur au moment où les cabinets ministériels se vident et où se profilent les échéances électorales : « Menons donc une concertation sur l'insertion professionnelle des jeunes ! »

S'agit-il d'un projet de grande envergure assorti de financements conséquents permettant de répondre réellement aux attentes et besoins des jeunes en matière d'insertion professionnelle ? Non, simplement des palabres organisées en vue d'élaborer, pour le Ministère, un document d'orientation pour d'éventuelles négociations.

Alors que la situation des jeunes fait régulièrement l'objet de plusieurs rapports, la Ministre propose une hypothétique négociation dont tout le monde sait que le patronat ne veut

pas, poursuivant son objectif de baisse « du coût du travail » !

Les derniers ANI que la CGT n'a pas signés sur la question datent de 2011. Leur évaluation sera sur la table demain, pourquoi si tard ? Pourquoi attendre fin 2016 pour lancer des négociations sur ce sujet ?

La CGT dénonce :

- la précarité des jeunes ;*
- le recours abusif et massif aux CDD au détriment des CDI : 8 contrats sur 10 sont signés en CDD de très courte durée ;*
- le recours massif et abusif aux stages, aux missions de service civique et contrats aidés.*

La CGT revendique une réelle politique d'insertion professionnelle, sociale et sociétale des jeunes.

Pour cela, il nous faut commencer par avoir un bilan exhaustif de l'ensemble des aides et exonérations dont ont bénéficié les entreprises ; ainsi que de réels moyens donnés au service public de l'emploi afin que l'ensemble des acteurs publics puissent mener à bien leurs missions.

L'argent existe, il suffit pour le gouvernement de choisir les politiques jeunesse plutôt que les exonérations patronales.